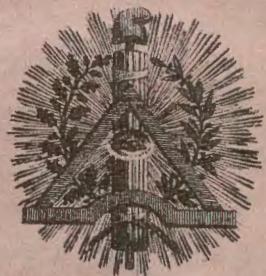


1

POÉSIES RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



WILLIAM STACEY
1874

(Cote 1)

MESSIEURS DU CHATELET

Sur leur premier Arrêté (1).

B R A V O , Messieurs du Châtelet ;
Comme votre Arrêté me plaît !
Qu'il est vigoureux . . . énergique ,
Car c'est le mot , le mot technique ;
Consacré pour bien exprimer
La sage & noble résistance
Des Magistrats à la puissance
Qui veut envain les réformer !
Les réformer ! en conscience
Y pense t'on ? Qui put jamais
Concevoir l'idée inouie ,
Le projet désastreux , impie ,
Le plus monstrueux des projets ;
Celui de porter la réforme
Dans notre législation ;
De vouloir qu'un plan uniforme (2)

(1) Cet Arrêté , par lequel le Châtelet a fait connoître bien clairement qu'il préféroit de désobéir au Roi , que de risquer de déplaire au Parlement , a été corroboré par un second , où l'on ne remarque du moins aucune expression indécente ou scandaleuse.

(2) Les nouvelles Loix portent un caractère si frappant de

2

De loix d'administration ,
Sous le prétexte d'harmonie ,
Substitue aux joyeux débats
De Cours qui ne s'accordent pas , (3)

justice & de sagesse en général, qu'il faut vouloir fermer les yeux à l'évidence, pour en méconnoître les avantages; aussi entend-on dire par - tout, même aux gens les plus entichés des préjugés parlementaires, qu'il y a dans le nouveau Code une infinité d'excellentes choses, & que tout passerait à peu-près, ce sont leurs termes, si le Roi vouloit se décider à.....

Au surplus il faut être juste : la Cour plénieré offre dans son organisation plusieurs imperfections, dont l'essentielle, qui ne me paroît pas avoir été sentie, est de n'avoir nullement pourvu aux intérêts du Tiers-État, qui a tout droit de réclamer, & qui est le seul qui ne se plainte pas; tandis que ceux à qui on le sacrifie, jettent les hauts cris, sans trop savoir pourquoi. Il fut peut-être un tems où la Magistrature pouvoit représenter cet ordre utile & si précieux : ce n'est plus sûrement aujourd'hui : la Robe est presque toute noble; aussi la veyons-nous se lier étroitement avec la haute Noblesse, qui autrefois la dédaignoit. Cette révolution, qu'on ne remarque pas assez, doit alarmer le Tiers-État ; c'est au Souverain à pourvoir à sa sûreté. Il y a au reste dans son sein au moins autant de lumieres & de connoissances que dans les deux autres Ordres : qu'il y choisisse lui-même ses Députés ; l'Ordre des Avocats surtout en fournira d'excellents.

Mais il est toujours incontestable qu'il est de toute nécessité qu'il existe, sous une dénomination quelconque, un Tribunal au-dessus des Parlemens, qui ait le pouvoir de juger les Magistrats, puisqu'il est de la plus grande évidence que ni le Roi ni la Nation ne doivent désirer qu'ils soient jugés par leurs Compagnies.....

(3) Autant de Parlemens, autant d'enrégistremens, & souvent ayant d'opinions différentes sur la même Loi; on en voit aujourd'hui

L'ennuyeuse monotonie
Qui déplaît tant à nos Français,
De la concorde & de la paix ;
De prétendre que des barbares,
Comme Poitevins, Lyonnais,
Et tant d'autres peuples ignares
A peine ayant visage humain,
Puissent sans faire un long chemin
Dans leur pays trouver justice ;
Comme si sans le sacrifice
Et de son tems & de son or
On pouvoit trouver en province
Cet inestimable trésor,
Le plus grand des bienfaits du Prince,
Dont on ne jouit qu'à Paris,
Où l'on le paye à juste prix.
O vous, que des sots sans scrupules
Osent traiter, ô *nefandum* !
De gothiques, de ridicules ;
Vous le sacré Palladium
Des libertés Nationales,
Respectable vénalité,
Vous sa digne postérité,
Sainte inamovibilité,

un bel exemple. Peut-on de bonne foi souhaiter de voir se perpétuer dans la Monarchie une parcellle bigarrure ?

Augustes Loix fondamentales : (4)
 Vous aussi , céleste flambeau
 Qui brillez pour vos seuls Ministres
 Et qui n'en êtes que plus beau :
 O vous , que des esprits sinistres
 Voudroient nous faire envisager
 Comme archives de l'ignorance ,
 Code , qu'a si bien su venger
 Par sa foudroyante éloquence
 Un Magistrat plein de candeur ;
 Code divin , puisqu'il faut croire
 A son fameux réquisitoire ,
 Chef-d'œuvre de législateur ; (5)

(4) Préparés depuis quelque tems aux assertions les plus hardies ,
 les plus invraisemblables , les plus absurdes , pouvions-nous l'être
 à nous entendre dire que l'inamovibilité des Magistrats éroit une
 Loi fondamentale de la Monarchie ? Peut-on raisonner avec des
 gens qui , pour s'exagérer leur importance , osent se mentir ainsi
 à eux-mêmes , & qui ne rougissent pas de tirer vanité de ce qui
 les avilit réellement , de la honteuse vénalité des Charges , cette
 lépre hideuse & flétrissante , qui en dégradant les plus nobles
 fonctions , rend méprisable aux yeux des autres Nations , une
 constitution où non-seulement elle est encore tolérée , malgré le
 vœu du Monarque , mais où elle trouve encore des apologistes
 qui veulent en faire un principe constitutif de l'Etat !

(5) Vous tous , petits aboyeurs subalternes , échos si complai-
 sants , qui criez tant au despotisme , sur la foi de vos Docteurs ,
 qui s'efforcent de nous persuader que tout est perdu , parce qu'on
 attaque leurs usurpations , leurs exemptions , leurs odieux abon-

Vous surtout , sainte Hiérarchie
 De Tribunaux petits & grands ,
 Qui fûtes , dit-on , établie
 Dès qu'on jeta les fondemens
 De notre vaste Monarchie ,
 Peut-être même avant ce tems :
 Vous tous , monumens vénérables ,
 Des lumières de nos ayeux ,
 Que des Philosophes coupables
 Voudroient avilir à nos yeux ,
 Mon Dieu , dans ces jours déplorables

nemens ; voyez-le donc cet affreux despotisme , là où il est en effet ,
 dans ce prétendu sanctuaire de la Justice & des Loix , où regne
 l'égoïsme sous le nom d'esprit de corps , où l'on se dit patriote ,
 quand on n'est que factieux , & d'où sortent ces effrayants réqui-
 sitoires où indépendamment de mille absurdités qu'on y érige en
 maximes , il n'y a peut-être pas une assertion qui ne soit un attentat
 à la liberté nationale , & ces odieuses dénominations contre des
 citoyens vraiment respectables qui ont commis le crime irrémis-
 sible de ne pas penser comme des Magistrats , & de voir les abus où
 il-y en a réellement tant . -- Dites-moi s'il y a vengeance plus à
 craindre que celle des Parlemens ? Ils en savent quelque chose ceux
 qui , sous le feu Roi , accepterent des places dans les nouveaux
 Tribunaux . O Vous , son Successeur , Prince vraiment bienfaisant ,
 qui fûtes déterminé à rétablir l'ancienne Magistrature par un
 Ministre seul , qui vouloit se venger de votre Ayeul , en détruisant
 son ouvrage , vous voyez comme elle a été reconnoissante de ce
 bienfait ; voyez aussi quels embarras on Vous a préparés , en
 faisant trouver l'infamie où l'on ne devroit voir que zèle ,
 honneur & dévouement .

Que j'ai tremblé pour votre sort !
 J'ai crû que sans aucun effort,
 Ce vieux , cet antique édifice ,
 Si noble , si majestueux ,
 Qu'ils appellent avec malice
 Colosse informe & ténébreux ,
 Alloit crouler . . . Main sacrilège
 Qui voulez faire notre bien ,
 Mais en ôtant au Citoyen
 L'heureux , le rare privilège
 De voir comme on voyoit jadis
 Dans le bon siècle d'Amadis ,
 Arrêtez . . . Fidelle aux maximes
 Du Créole D ****
 Qui fier de ses œuvres sublimes
 Y met le sceau par son exil , (6)

(6) *Res sacra miser*; oui sans doute si le Conseiller dont il est ici question n'avoit mérité la trop tardive disgrâce par des excès que sa compagnie ne peut trop désavouer , quoique par une fatalité bien inconcevable , cette même compagnie , qui dans les sociétés favoit si bien l'apprécier , ait fini par les partager , excès qui ont eu & qui ont encore les plus funestes conséquences. Cet homme d'ailleurs est fier d'avoir provoqué l'indignation de son Souverain , il se regarde , & combien d'imbécilles le regardent de même , comme le martyr de la bonne cause , la victime du Patriotisme ? comparez sa conduite à la représentation des ordres du Roi , à celle de l'Avocat-Général du Parlement de Toulouse , quelle différence ! quelle dignité , quelle noblesse , quelle délicatesse même dans la

7

Une compagnie *unanime* (7)
Jalouse de gagner l'estime
Des Procureurs du Parlement (8)
Et de Messieurs de la Bazoche (9)

respectueuse soumission de celui-ci ! Le Magistrat de Paris au contraire semble vouloir exciter une sédition en sa faveur , & compromettre tous ses confrères. Voilà cependant l'homme , prétant d'ailleurs au ridicule à tant d'égards , qui est venu à bout de subjuger , de maîtriser un Corps où l'on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de lumières.

(7) Remarquez bien cette union à quand il s'agit de désobéir à son Roi , & convenez que des Corps capables de donner de tels exemples dans une Monarchie , sont bien dangereux . « Ventre-saint-gris , diroit ici le bon Henry , je puis réformer , supprimer des Corps Militaires , de la bravoure & de la fidélité desquels je n'eus jamais qu'à me louer , & dont les Chefs m'avoient aussi donné une Finance , & je ne pourrai réformer , modifier même des Corps de Robins qui me tracassent sans relâche , qui trompent mon peuple , cherchent à l'indisposer contre moi , & font même un crime à mes Officiers de me rester fidèles ! »

(8) Plaignons ceux qui doivent perdre par le nouveau plan mais n'oublions jamais que l'intérêt de quelques particuliers ne peut balancer l'intérêt général.

(9) Oh ! pour MM. les Clercs , moins il en restera à Paris ; plus il en refuera dans les campagnes , leur pays natal pour la plupart , tant mieux. Je sais qu'il y en a parmi eux de très élégants , très bien tournés , bien farreaux ; il y a sans douté de la barbarie à enlever à la Capitale des personnages de cette importance ; mais il faut avouer aussi qu'ils sont un peu mutins , insolents & tapageurs , & en vérité il faut bien faire quelque sacrifice à la tranquillité publique , dussent souffrir de leur absence quelques Couturières , Ravaudeuses & Filles de boutique . *

Par son généreux dévoûment ;
S'oppose à vos coups , vous accroche
Par un arrêté tout drôlet
Fait en douze heures , si bien fait
Qu'il réunit tous les suffrages (10)
O bravo , disent tous les sages ,
Bravo , Messieurs du Châtelet.

(10) Toute plaisanterie à part , les gens sensés auroient désiré que le Châtelet , puisqu'il vouloit faire un Arrêté , en eût supprimé le préambule , & l'eût commencé au mot *considérant*.... Sa profession de foi n'en auroit pas été moins clairement exprimée , & c'étoit tout ce qu'il devoit faire , puisqu'il se croyoit obligé de donner au Parlement cette preuve de son dévouement

